



Compte-rendu du 16 septembre 2014

Le **seize septembre deux mil quatorze**, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 9 septembre, s'est réuni, à la mairie - salle du conseil municipal - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET.

Membres :	Présents :	Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel DURAND, Daniel BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD et Marie-Christine
- en exercice :	19	CALLSEN, Adjoints ; Fernand DARGAUD, Joël CORNELOUP, Laurent
- présents :	18	PEGON, Bruno GALICHON, Cécile TALON, Cécile BURDIN, Karine
- votants :	19	ALMERAS, Elodie BERRAUD, Stéphanie MICHEL, Maryline PERRIN,
Quorum :	10	Flavien FEUGERE et Delphine LINOIS, conseillers municipaux.

Absent et excusé : Yanisse DENAT représenté par Jean-Victor THEVENET.

Secrétaire : Daniel DURAND - Secrétaire auxiliaire : Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie.

Conseil municipal du 25 juillet 2014 : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre des délibérations et le procès-verbal de sa réunion du 25 juillet.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes-rendus

Le conseil municipal n'émet pas d'observations particulières sur les comptes-rendus des réunions suivantes qui se sont tenues dernièrement.

Commune : Conseil d'école du vendredi 20 juin, Conseil municipal du vendredi 25 juillet, Bureau municipal du lundi 1^{er} septembre, Voirie – Cimetière – Aménagements du mardi 9 septembre.

Charlieu-Belmont Communauté : Véloroute voie verte du jeudi 19 juin, Conseil communautaire du jeudi 17 juillet. Il souhaite cependant que les riverains de la future voie verte, en cours d'aménagement, soient informés des travaux engagés.

Décisions du maire : rendu compte au conseil municipal

Le conseil municipal prend connaissance des deux décisions du maire prises depuis sa dernière réunion. Elle concerne la décision de non préemption de deux propriétés bâties, l'une route du Sornin (DEC. 2014-15-473), l'autre route de Charlieu (DEC. 2014-15-474).

Intercommunalité : rapport d'activité 2013 de Charlieu-Belmont Communauté

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport d'activité 2013 de Charlieu-Belmont Communauté. Jean-Victor THEVENET, maire, rappelle qu'il le tient à disposition au secrétariat de mairie.

Budget principal : décision modificative n° 5 au budget primitif 2014

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, la 5^{ème} décision modificative au budget primitif 2014. Elle vise à inscrire une nouvelle recette et à transférer des récits d'opérations à

opérations pour financer de nouvelles dépenses de la section d'investissement. Cette décision ne modifie pas le montant total du budget initial.

Fiscalité de l'urbanisme : exonération facultative de taxe d'aménagement des abris de jardin soumis à déclaration préalable

Avant de se prononcer sur cette exonération, le conseil municipal souhaite faire le point sur les recettes encaissées depuis la mise en place de la taxe d'aménagement et obtenir quelques précisions sur la réglementation en vigueur. Il souhaite notamment savoir si cette exonération est possible sur les abris de jardin déjà construits. Il reporte donc sa décision à une prochaine réunion. Jean-Victor THEVENET, Maire, interrogera les différents services pour connaître la définition de l'abri de jardin.

Legs de Mme Renée BERTHIER : utilisation d'une partie des fonds pour financer l'aménagement de la tombe de M. Otto REICHARDT, ancien salarié de M. BERTHIER

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité des votants, d'utiliser une partie des fonds du legs de Mme BERTHIER pour aménager la tombe de son salarié. Il retient la proposition de l'entreprise SANTI.

Projet d'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels : demande de subvention du Fonds national de prévention de la CNRACL

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, de solliciter une subvention du Fonds national de prévention (FNP) de la CNRACL pour financer l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels. Elodie BERRAUD, conseillère et médecin généraliste, fera partie du comité de pilotage avec Jean-Victor THEVENET, Maire, et Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie.

Programme voirie 2015 : demande de subvention du Conseil général de la Loire

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le programme de travaux à réaliser sur la voirie en 2015 tel que proposé par la commission Voirie. Il sollicite une subvention du Conseil général de la Loire pour financer cette opération évaluée à 180 000 € TTC.

Plan communal de sauvegarde : mise à jour

Le conseil municipal met à jour le plan communal de sauvegarde mis en place en cas de crise notamment en cas d'inondations dues aux crues du Sornin, de la Loire ou à la rupture du barrage de Villerest.

Transfert amiable d'une voie privée ouverte à la circulation dans le domaine public de la commune

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité des votants, la proposition de M. Michel PROST de céder gratuitement à la commune une de ses parcelles de terrain. Il s'agit d'une parcelle de 5 a 95 ca, ouverte à la circulation du public et entretenue par la commune et intégrée dans la voie communale dénommée chemin des Bruyères depuis des décennies.

Le conseil municipal décide d'authentifier cette cession par acte administratif et de désigner Daniel DURAND, Adjoint, pour représenter la commune.

Questions diverses

- **Bilan 2013 de l'installation photovoltaïque de l'école publique**
Le conseil municipal prend connaissance de ce bilan. La commune dispose de 2 611,73 € pour réaliser des travaux d'économies d'énergie.

- **Projet de cession d'un bien appartenant à Réseau ferré de France (RFF)**
RFF projette de céder une section de ligne ferroviaire désaffectée pour aménager une voie verte. La commune n'exerce pas son droit de préemption.
- **Vente de matériel d'occasion du restaurant scolaire**
L'Amicale La Boule du Bas est intéressée pour acheter ce matériel. Elle regardera s'il est possible de l'installer dans ses locaux.
- **Prochaine réunion du conseil municipal**
Le conseil municipal se réunira le mardi 21 octobre.
- **Nouveaux rythmes scolaires**
Le conseil municipal prend connaissance du bon fonctionnement des services périscolaires depuis la rentrée de septembre 2014. Les deux ateliers organisés après la classe sont complets. La commission des affaires scolaires doit se réunir pour établir le programme de la 2ème période (entre les vacances de la Toussaint et d'hiver).
- **Illuminations de fin d'année**
Le conseil municipal est d'accord pour commander les nouveaux sujets de décoration de la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année. Les crédits sont prévus au budget.
- **Chemin des Terres Blanches**
Le conseil municipal approuve le montant des travaux de reprofilage de la chaussée à réaliser chemin des Terres Blanches pour canaliser les eaux pluviales.
- **Action de la commission communautaire Tourisme**
Le conseil municipal est intéressé par la mise en place d'un jeu du style « chasse au trésor » à destination des familles sur le territoire de la commune. Cécile TALON demandera plus d'informations à Charlieu-Belmont Communauté.
- **Rénovation du logement de la mairie ;**
Les travaux suivent leurs cours. Le conseil municipal charge Stéphanie MICHEL, membre de la commission Bâtiments, d'évaluer le montant du loyer.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 22 heures 45.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 18 septembre 2014.

Le secrétaire de séance,
Daniel DURAND

Le Maire,
Jean-Victor THEVENET